

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME (487^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11903

**Renouvellement de contrat du professeur Érik Langevin
au Département des sciences humaines et sociales**

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11356 du Conseil d'administration relative à l'engagement de M. Érik Langevin à titre de professeur régulier en histoire (préhistoire et archéologie) au Département des sciences humaines et sociales;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le contrat du professeur Érik Langevin pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 24 avril 2019